

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AOUT 2014

L'an deux mil quatorze et le deux août à 17 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents: Mesdames BESSE, BARTHELEMY, DENIS
et Messieurs BELLEMAIN, POLATOUCHE, HAKKENBERG.

Absente excusée : Mme MOUSSET

Procuration : Mme MOUSSET à Mme BARTHELEMY

Mme Isabelle BARTHELEMY est élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 7 - Présents : 6 - Qui ont pris part à la délibération : 7

Présents dans la salle : Catherine LARUE-DIXON ; Guy et Chantal HEMARD

Lecture des comptes rendus :

Compte rendu du 14 juin 2014 approuvé à l'unanimité.

Compte rendu du 20 juin 2014 approuvé à l'unanimité.

1. COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire informe que suite aux élections municipales il a été demandé par la Direction Départementale de Finances Publiques des AHP d'établir une liste de 12 titulaires et 12 suppléants pour siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Monsieur le Maire propose :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
ROBIAL Yves	ROSSINFELD Gilles
COTTON Henri	JOUVEAU Norbert
GIRARD Edmond	PUG Eric
ROUSTAN Claude	BELLINI Nicolas
FERRARI Sabine	BESSE Marie-Jeanne
CHAMPIER Alice	HEMARD Guy
MICHEL Joseph	DECKER Geneviève
NICOLAS Bernard	HUG Gérard
GILLIO Martine	BARTHELEMY Isabelle
SIMON Roland	BIGINI Dominique
HAKKENBERG Gérard	HEMARD Chantal
LARUE-DIXON Catherine	CLEMENT Thomas

La liste des contribuables désignés par la Direction des Finances Publique sera composée de 6 titulaires et 6 suppléants.

2. CONVENTION DE CHEQUES VACANCES.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la possibilité de signer une convention avec les chèques vacances pour les règlements des locations des gîtes. Cette convention nécessite un coût et avant toute décision Monsieur HAKKENBERG se propose de s'occuper de ce dossier afin de le représenter lors du prochain conseil. Le Conseil Municipal, par 6 voix Pour et 1 abstention : **DECIDE** de reporter la décision au prochain conseil.

3. PRIX DE LOCATION DE LA SALLE CULTURELLE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier les tarifs de la salle culturelle.

Externes à la CCVJ :	Journée..... 80 €	Week-end..... 100 €
Habitants CCVJ :	Journée..... 40€	Week-end..... 50 €

Associations CCVJ : à négocier

Associations de la commune : gratuit

Une demande de caution de 300,00 € ainsi qu'une responsabilité civile sera demandée pour toute location. Le Conseil Municipal, à l'unanimité : **APPROUVE** la nouvelle tarification de la salle culturelle - **DECIDE** d'appliquer pour toutes nouvelles réservations à partir du 1^{er} septembre 2014

4. MOTION DE SOUTIEN DES DEMANDES DE L'AMF

Action de L'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences d'une baisse massive des dotations de l'Etat qui se déclinera sur les années 2015-2017 : La commune de Curel rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société. La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics. En outre, la commune de Curel estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes. Le Conseil Municipal par 6 voix Pour et 1 voix Contre : **SOUTIENT** les demandes de l'AMF : Réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, Arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense. Réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales

5. MOTION DE SOUTIEN AU CONSEIL GENERAL

Monsieur le Maire a fait lecture au conseil municipal d'une lettre du Conseil Général sur le projet de réforme territoriale qui redécoupe la carte des régions de France. Le Conseil Municipal par 6 voix Pour et 1 Contre : **ADOpte** la motion de soutien au Conseil général des Alpes de Haute-Provence contre le projet de réforme territoriale

6. PROJET DE VENTE D'UNE SERRE :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de vendre la petite serre située à la ferme du Passavour. Monsieur HAKKENBERG se charge de rechercher le tarif applicable pour la vente d'une serre. Le Conseil Municipal, à l'unanimité : **DECIDE** de reporter ce point car manque d'élément pour prendre une décision.

7. DETAIL DES OPERATIONS CONCERNANT LE COMPTE 6574 (SUBV. DE FONCT. AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE DROIT PRIVE). MODIFICATION DE LA DELIB 02/14.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal que les dépenses affectées au compte 6574 soient modifiés, n'ayant pas été encore versés et faute de moyens de la commune. Monsieur le Maire propose comme suit et l'invite à délibérer.

Centre de secours Noyers/Jabron	100,00€	⇒ Voté 6 voix Pour et 1 Abstention
Club du 3 ^{ème} âge St Vincent.....	100,00€	⇒ Voté 6 voix Pour et 1 Abstention

Soit au TOTAL.....200,00€

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 6 voix Pour et 1 Abstention : **APPROUVE** les propositions de Monsieur le Maire pour un montant total de 200,00€.

8. REGLAGE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que certains administrés de la commune réclament que l'éclairage public soit plus longtemps allumé. Monsieur le Maire propose l'extinction de l'éclairage public à minuit en été et à 23h en hivers. Le Conseil Municipal à l'unanimité : **ACCEPTÉ** le changement d'horaire pour l'extinction de l'éclairage public sur la commune.

9. CONTRAT DE LOCATION ATELIER ET TERRE A LA FERME DU PASSAVOUR :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Nicolas BELLINI a mis fin à son Prêt à usage pour les terres de la Ferme du Passavour. Marine et Thomas, locataires à la Ferme du Passavour, sont candidats pour la location des terres ainsi que deux parties de l'atelier d'une superficie totale de 16m². Monsieur le Maire propose de mettre en place une convention de mise à disposition pour une durée de 3 ans. Le prix de la location est fixé à 100€ mensuel. Le Conseil Municipal par 6 voix Pour et 1 Abstention : **ACCEPTÉ** la fin du Prêt à usage de M. BELLINI ; **ACCEPTÉ** de louer les parcelles et atelier à M. et Mme CLEMENT Thomas et Marine.

10. PRODUITS IRRECOUVRABLES - COMPTE 6541

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'action en justice menée contre Gandré/Rameau suite à des impayés de loyers et à leur expulsion de la Ferme du Passavour. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur la décision d'admission en non-valeur d'un montant de 25 701,86€. Monsieur le Maire précise que cette admission en non-valeur est une mesure d'ordre budgétaire et comptable et qu'elle n'exclut pas à un recouvrement ultérieur si Mme RAMEAU revient à meilleure fortune. Le Conseil Municipal, à l'Unanimité : **DECIDE** l'admission en non-valeur d'un montant de 25 701,86€.

11. QUESTIONS DIVERSES

SIVU : Des travaux ont été effectués sur la commune et les conseillers n'en ont pas été informés.

La Séance est levée à 19h24.